

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des travaux d'importance pour la protection civile

En mai et au début du mois de juin, l'organisation de protection civile du Val-de-Travers a réalisé des travaux importants (voire périlleux) dans les gorges de l'Areuse et sur divers sentiers de la région dans le cadre des cours annuels de répétition.



Chaque année, l'organisation de protection civile du Val-de-Travers organise plusieurs cours de répétition pour ses astreints dans le but de maintenir leur niveau de connaissances et de préparation en cas d'événement majeur, de catastrophe ou de situation d'urgence.

Entre le 19 mai et le 6 juin, la section « pionniers » a ainsi effectué d'importants travaux d'utilité publique dans nos forêts régionales afin de s'entraîner et de se former mais également afin d'entretenir et d'améliorer des infrastructures utiles aux randonneuses et aux randonneurs.

Du 19 au 23 mai, sous la conduite d'un chef de section et de deux chefs de groupe, quinze hommes ont donc créé un escalier et effectué des travaux de remise en état de divers sentiers pédestres dans les gorges de l'Areuse.

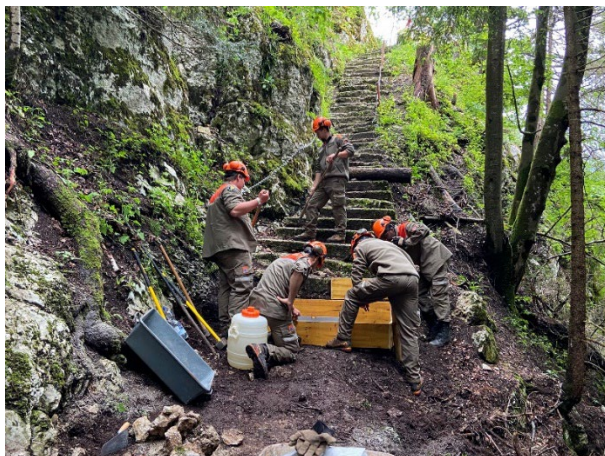


CONTACT | Benoît Simon-Vermot, conseiller communal
Administration, économie et protection de la population

+41 32 886 43 40 | ProtectionPopulation.VDT@ne.ch



Du 2 au 6 juin, sous la conduite d'un chef de section et de deux chefs de groupe, quinze hommes ont ensuite effectué des travaux d'entretien et de remise en état de divers sentiers de la région.



Une grande partie de ces travaux a nécessité la mise en place de lignes de vie et l'utilisation de matériel antichute afin d'exécuter la mission en toute sécurité. La météo capricieuse de ces deux semaines a également mis à rude épreuve le personnel engagé. Néanmoins, les astreints ont montré toute leur détermination et ont donné le meilleur d'eux-mêmes.

Last but not least, il ne faut pas oublier les équipes de cuisine qui ont confectionné de délicieux repas durant toute la durée des engagements – car « une armée marche avec son estomac » comme le disait Napoléon.

Val-de-Travers, le 18 juin 2025

LE CONSEIL COMMUNAL